



15ème législature

Question N° : 2460	De M. Jean-Luc Mélenchon (La France insoumise - Bouches-du-Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Culture		Ministère attributaire > Culture
Rubrique > culture	Tête d'analyse >Artothèque du lycée Antonin Artaud	Analyse > Artothèque du lycée Antonin Artaud.
Question publiée au JO le : 31/10/2017 Réponse publiée au JO le : 06/03/2018 page : 1897		

Texte de la question

M. Jean-Luc Mélenchon attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur la situation de l'artothèque du lycée Antonin-Artaud dans les quartiers nord de Marseille (13013), dont la pérennité est menacée par le retrait de la subvention de la DRAC PACA. Ouverte en 1988, animée par un groupe d'enseignants bénévoles, l'artothèque Artaud détient un fonds de 600 œuvres d'art contemporain (200 artistes), acquises ou reçues en don, en trente ans d'existence. C'est un cas unique en France d'artothèque en milieu scolaire. L'artothèque favorise la découverte de l'art contemporain par le jeune public. Elle réalise trois expositions par an (une centaine depuis sa création), organise des rencontres entre le jeune public et les artistes, développe des projets pédagogiques, des ateliers artistiques, publie « les cahiers de l'artothèque » (66 numéros à ce jour), prête les œuvres d'art à partir de sa collection. Ce travail inestimable est réalisé par pour un budget très modeste, compris entre 13 000 et 18 000 euros par an ces cinq dernières années. Le socle du budget est constitué d'une subvention de la Ville de Marseille de 9 000 euros et d'une subvention de la région de 4 000 euros. La DRAC a régulièrement baissé sa participation qui est passée de 4 500 euros en 2011 à 2 600 euros en 2012 à...zéro euro en 2016. Or comme souvent, le désengagement de l'État a des effets dominos sur les autres financeurs. Alors que les activités de l'association sont déjà fragilisées par la perte de la subvention de DRAC, le retrait de la subvention de la ville signerait la fin de l'artothèque Artaud. Cette situation alerte les artistes, les parents d'élève, les enseignants, et tous les amateurs d'art à Marseille. Une pétition de soutien a déjà recueilli plus de 2 000 signatures au 27 septembre 2017. Il attire son attention sur la modestie de la somme annuelle concernée, qui, avec la patience, la passion et le dévouement de l'équipe de bénévoles, a permis de créer ce patrimoine culturel de grande valeur, au fil des années. Voilà qui peut être qualifié de très bonne gestion de l'argent public. Il l'alerte aussi sur le risque de voir le fonds Artaud dispersé si l'association devait cesser ses activités. À l'occasion de son rapprochement avec le ministère de l'éducation nationale, il a déclaré que « la culture n'est pas un supplément d'âme, elle est constitutive des apprentissages ». L'artothèque Antonin-Artaud incarne exactement cette orientation. Voilà pourquoi il lui demande d'intervenir auprès de la DRAC PACA pour rétablir la subvention à l'artothèque Artaud et sauver les trente ans d'existence de cette belle initiative.

Texte de la réponse

La ministre de la culture a saisi la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Provence-Alpes-Côte d'Azur en charge du dossier de l'artothèque du lycée Antonin-Artaud dans les quartiers nord de Marseille, s'étant elle-même interrogée sur sa situation. La DRAC a reconduit son soutien à l'association pour 2017 et 2018. L'avenir de cette association fait actuellement l'objet d'une analyse précise par les services déconcentrés et la ministre souhaite qu'un dialogue puisse être conduit avec les services du ministère de l'éducation nationale autour de ce

projet prioritairement destiné au public scolaire. Consciente de tout l'intérêt de tels dispositifs qui concourent à l'accès de tous à la culture, la ministre peut d'ores et déjà annoncer que son ministère travaille au renforcement du soutien apporté aux projets amateurs ainsi qu'aux artothèques, dont l'action de proximité contribue autant au soutien à la création qu'à la diffusion d'œuvres d'art auprès des publics les plus larges. Enfin, elle a demandé au centre national des arts plastiques, opérateur de l'État, de concevoir et mettre en œuvre en 2018 une commande publique nationale d'œuvres d'art multiples destinées aux artothèques de l'ensemble du territoire. Cette commande vise à renouveler leurs fonds tout en constituant un soutien à l'économie d'un secteur fragile.